

Travaux & amiante

Mardi 14 octobre 2014



www.afnor.org

Travaux & amiante

Mardi 14 octobre 2014



Travaux & amiante

Mardi 14 octobre 2014



Travaux & amiante

Mardi 14 octobre 2014



Peinture pailletée



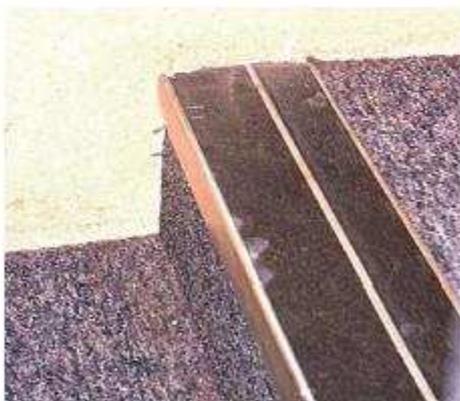
Peinture de sol



Peinture gouttelette



Fourreau



Nez de marche



Dalle de sol et/ou Colle bitumineuse
et/ou Ragréage

Travaux & amiante

Mardi 14 octobre 2014



Enduit plâtre sur calicot



Enduit ciment de lissage sur
voile béton (*int. et/ou extérieur*)



Plaque amiante en doublage
porte ascenseur



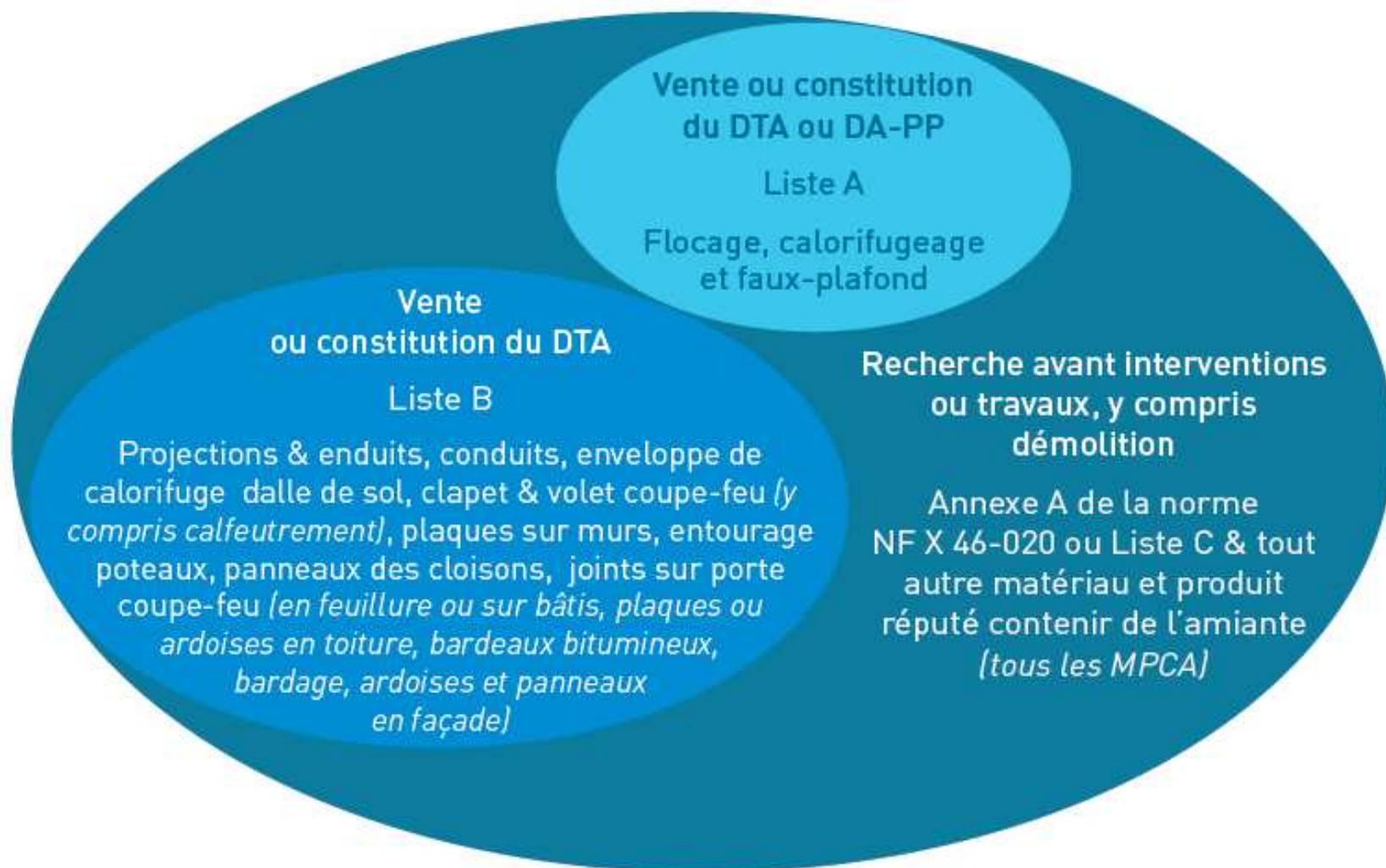
Plots de colle pour fixation
plaques de BA13



Enduit plâtre sur poteau
en béton

Travaux & amiante

Mardi 14 octobre 2014



Travaux & amiante

Mardi 14 octobre 2014



Par delà les documents administratifs (CCAP, AE, règlement de consultation), le **dossier de consultation des entreprises** (DCE) comprend des documents techniques tels que :

- un cahier des charges des clauses particulières (CCTP)
- une décomposition du prix
- des plans
- le rapport de repérage des MPCA

et tout autre document permettant d'appréhender la métrologie.



www.afnor.org

Travaux & amiante

Mardi 14 octobre 2014



Le **CCTP** doit préciser les points tels que :

- identification de l'acheteur, des maîtres d'œuvre, des coordonnateurs SPS, du contrôleur en charge des examens visuels et de toute personne capable de fournir les informations pertinentes en rapport avec l'ouvrage et/ou les travaux à réaliser
- objet et étendue de la consultation : description de l'opération, modalités d'intervention (site occupé ou non, site surveillé, SEVESO, zone ATEX, etc.)
- décomposition en lots : préciser si le marché comporte un ou plusieurs lots et, dans le cas d'un allotissement, présenter le libellé de chaque lot
- préciser si les variantes sont autorisées et, si oui, indiquer les conditions
- mode de traitement des déchets

Travaux & amiante

Mardi 14 octobre 2014



- Le **règlement de consultation** définit les points tels que :
- critères de candidature : effectif, assurance spécifique, qualification, références
 - critères de jugement et de pondération de l'offre : techniques, délai, prix
 - modalités éventuelles de révision de prix
 - mode de règlement du marché
 - conditions de recours à la sous-traitance
 - délai d'exécution et calendrier des travaux
 - contenu attendu des offres : planning spécifique, mémoire technique, décomposition de prix
 - conditions d'envoi des offres : préciser le mode, l'adresse, et les indications à porter sur l'envoi des plis

Travaux & amiante

Mardi 14 octobre 2014



La **décomposition de prix** est indispensable pour l'analyse des offres. Le donneur d'ordre doit demander a minima :

- préparation administrative
- amenée et repli du matériel et des engins nécessaires
- installation de chantier, base vie, clôtures du chantier
- travaux préparatoires (curage vert ou curage rouge)
- moyens d'accès spécifique (échafaudage, escalier, ligne de vie)
- dépose par matériaux et/ou par zones homogènes (bâtiment ou étage) selon la configuration
- quantitatif de MPCA (calorifuges au ml, tôles en amiante-ciment au m², ramassage de gravats pollués à la tonne, etc.)
- plan de contrôles détaillé comprenant la métrologie
- transport et traitement des déchets (transport et traitement/t)
- rapport de fin d'intervention (RFI)
- remplacement des matériaux déposés

Travaux & amiante

Mardi 14 octobre 2014

Evolution de la VLEP

Jusqu'au 30 Juin 2015

1^{er} Juillet 2015

Niveau 1 :

- 0 à 100 f/l
- 0 à 10 f/l

Niveau 2 :

- 100 à 6 000 f/l
- 10 à 600 f/l

Niveau 3 :

- 6 000 à 25 000 f/l
- 600 à 2 500 f/l

Travaux & amiante

Mardi 14 octobre 2014

| | DÉMOLITION | | |
|---|---|---|---|
| | Liste A | Liste B | Liste C |
| Analyse de l'état initial¹ | À faire : Par l'Entreprise | À faire : Par l'Entreprise | À faire : Par l'Entreprise |
| Examen visuel par contrôle externe² | À faire : Par contrôle Externe missionné par le Maître d'Ouvrage Art. R. 1334-29-3.-I | Non obligatoire mais recommandé | Non obligatoire mais recommandé |
| Analyse libératoire³ Résultat < 5 f/L | Analyse libératoire par Entreprise | Analyse libératoire par Entreprise | Analyse libératoire par Entreprise |
| Analyse de restitution⁴ Résultat < 5 f/L | Analyse d'empoussièremment : Réalisée par le Maître d'Ouvrage Art. R. 1334-29-3.-I | Analyse d'empoussièremment : Non nécessaire | Analyse d'empoussièremment : Non nécessaire |

Travaux & amiante

Mardi 14 octobre 2014

| | RÉHABILITATION (Bâtiments occupés ou fréquentés) | | |
|---|---|---|--|
| Analyse Etat initial⁵ | À faire : Par l'Entreprise | À faire : Par l'Entreprise | À faire : Par l'Entreprise |
| Examen Visuel | À faire : Par contrôle Externe missionné par le Maître d'Ouvrage Art. R. 1334-29-3.-1 | À faire : Par contrôle Externe missionné par le Maître d'Ouvrage Art. R. 1334-29-3.-3 | Non obligatoire mais recommandé |
| Analyse libératoire⁶ Résultat < 5 f/L | Analyse libératoire par Entreprise | Analyse libératoire par Entreprise | Analyse libératoire par Entreprise |
| Analyse de restitution⁷ Résultat < 5 f/L | Analyse d'empoussièremment : Réalisée par le Maître d'Ouvrage Art. R. 1334-29-3.-1 | Analyse d'empoussièremment : Réalisée par le Maître d'Ouvrage Art. R. 1334-29-3.-3 | Analyse d'empoussièremment : Non nécessaire |

Travaux & amiante

Mardi 14 octobre 2014



www.afnor.org